

Certains députés de l'Est voient ici une querelle entre les conservateurs, les cécédistes et le Gouvernement, bien qu'il s'agisse d'un bill d'intérêt privé. Qu'il me soit permis de donner un exemple aux députés de l'Ontario. Il leur fera mieux saisir la situation exacte. Mettons qu'on découvre du gaz à Windsor et qu'on veuille le transporter à Toronto pour y desservir l'industrie en passant par les États-Unis. Combien de députés ontariens seraient d'avis d'aménager le pipe-line en territoire américain, au sud du lac Érié? Même si le tracé vers le sud du lac Érié, passant par les États et revenant vers Toronto était un peu plus économique, combien de députés ontariens l'accepteraient? Ils demanderaient naturellement qu'on mette en valeur au Canada cette ressource canadienne, en ajoutant, évidemment, que tout excédent pourrait être exporté aux États-Unis.

Le point le plus significatif, toutefois, de la déposition de M. Dixon était celui-ci. Je crois que nous pouvons tous écarter l'autre compagnie qui, comme je l'ai remarqué dans les journaux, passe pour une concurrente éliminée. Comme je l'ai dit, le point le plus significatif c'est que même si M. Dixon a mentionné incidemment les tracés au sud du Canada et dit combien ils étaient impraticables du point de vue économique il a reconnu que la société dont il fait partie n'a pas fait de relevés le long d'une route que n'importe quel ingénieur, en se rappelant l'histoire de nos chemins de fer, aurait considéré comme une route toute désignée, savoir, celle de la Tête-Jaune. M. Dixon a déclaré qu'il s'y était rendu par chemin de fer. Il a promis au représentant d'Edmonton-Ouest de faire une nouvelle reconnaissance, ce qui suppose l'achat d'un autre billet de chemin de fer: un billet d'Edmonton à Vancouver.

Je m'intéressais au tracé de la Tête-Jaune pour deux raisons. Tout d'abord, il desservirait le centre des gisements de gaz de l'Alberta actuellement connus. Nous avons des gisements de gaz dans le sud de l'Alberta. Nous en avons à Pincher-Creek, à Medicine-Hat et ailleurs, au centre, sans parler des nouveaux gisements si prometteurs de la région d'Edmonton,—déjà aussi vastes que ceux du sud dont la valeur est établie,—et nous en découvrirons d'autres plus au nord, dans la région de la rivière de la Paix. Le tracé de la Tête-Jaune passerait au centre, non à l'extrême sud ni à l'extrême nord. Voilà une façon pratique de résoudre le problème: tirer profit de toutes ces nappes de gaz.

En deuxième lieu vient évidemment le col de la Tête-Jaune, passage idéal à travers les montagnes Rocheuses. Le National-Canadien est chanceux de l'avoir, comme l'honorable député d'Edmonton le disait, et j'approuve

[M. Sinclair.]

toutes ses observations, sauf sa conclusion. Selon lui, ce serait sans aucun doute le meilleur tracé à adopter. Un point intéressant à souligner, c'est que même si M. Dixon a protesté que les promoteurs s'intéressaient au tracé canadien, s'il était rentable, ils n'ont jamais rien fait de sérieux en faveur du tracé par le col de la Tête-Jaune. Je connais un peu la question relative au tracé d'Edmonton. Il y a quelques mois, en effet, je prononçais un discours à la Chambre et révélais que la *Westcoast Transmission Company* nous avait trompés en fondant sa demande de soumission sur le col de Monkman, en Colombie-Britannique pour s'adresser ensuite, dès l'adoption du bill, aux commissaires du Transport afin de demander l'autorisation de passer par le col de la Tête-Jaune, ce que demandent ces autres sociétés américaines.

Peu après mon discours, j'ai donc reçu la visite d'un de mes amis, ingénieur minier, qui m'a informé que sa compagnie s'était vu confier par la *Westcoast Transmission Company* la reconnaissance du tracé par le col de la Tête-Jaune. J'ai pleine confiance en cet homme. Je l'ai connu, il y a longtemps, en qualité d'ingénieur minier. Plus tard, il s'est révélé excellent ingénieur de l'armée. Fait prisonnier à Dieppe, il a imaginé un de ses plus beaux travaux d'art lorsqu'il a fait percer le célèbre tunnel de l'Oflog HC qui a permis à l'ancien député de Burrard et à lui-même de s'échapper, il y a quelques années. C'est un Canadien qui s'intéresse à la question à titre de Canadien et non en tant que commanditaire américain cherchant à réaliser le plus de bénéfices possible en exploitant à son aise le Canada.

En sa qualité d'ingénieur dont je respecte l'avis et après avoir effectué des relevés consciencieux, il m'a affirmé que le tracé de Tête-Jaune était pratique, réalisable. Un autre fait qui m'a frappé ce soir c'est de voir que ces sociétés qui certifient si facilement aux députés, en dehors de la Chambre, qu'elles aménageront le pipe-line au Canada, si la chose est pratique, donnent cette assurance d'une façon aussi détachée aux membres du cabinet. Mais, quand il s'agit de mettre cartes sur table et de fournir des assurances en comité ou au moyen de modification au bill, il règne un étrange silence parmi ceux qui pilotent ces mesures.

L'autre argument en faveur d'un tracé en territoire canadien et que plusieurs députés ont si bien exposé, c'est qu'il s'agit du développement du Canada. Quant au tracé du pipe-line à travers la Colombie-Britannique, qui coûterait tout au plus 17 millions de dollars, au dire de M. Dixon, la population de Vancouver est prête à verser un supplément au prix du gaz et malgré cela réaliser une